

Communiqué

Observatoire de l'environnement

La Ville de Lausanne renforce son engagement pour l'environnement et la santé

Forte des résultats positifs d'une phase pilote menée avec l'installation d'un réseau de 40 micro-capteurs, la Municipalité de Lausanne prévoit un crédit pour consolider son Observatoire de l'environnement. Cet outil conçu pour mesurer, analyser et communiquer des données environnementales permet un suivi local, tout en orientant les politiques publiques et en sensibilisant la population aux enjeux climatiques et sanitaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote prévue dans le Rapport-préavis N°2020/38, l'Observatoire de l'environnement a été créé pour mesurer des paramètres environnementaux tels que le bruit, la température et la qualité de l'air.

Succès de la phase de projet-pilote

Cette phase pilote a permis le déploiement d'un réseau de 40 micro-capteurs à Lausanne pour mesurer des paramètres environnementaux tels que le bruit, la température et la qualité de l'air. Les données récoltées ont montré qu'il était par exemple possible de mesurer la baisse de bruit routier due au 30km/h de nuit introduit grâce au plan de mesures de modération de trafic mis en place par la Municipalité ou encore de suivre des indicateurs climatiques tels que le nombre de nuits tropicales¹. Il n'est cependant pas possible de mesurer distinctement des bruits forts de courte durée tel que le passage d'un véhicule particulier ou d'un avion. La phase pilote a permis la mise en évidence des enjeux liés à un tel réseau de mesure et à la gestion des données (robustesse du réseau, qualité, interprétation, visualisation, etc.) qui seront pris en compte dans le développement de l'observatoire afin d'assurer un partage d'informations de qualité. Cette phase pilote a ainsi démontré l'efficacité de cet outil pour suivre des paramètres environnementaux locaux et évaluer les effets des politiques publiques.

Un outil pour mesurer, interpréter et communiquer

Forte de cette phase pilote, la Municipalité souhaite consolider l'Observatoire de l'environnement. Le nombre de capteurs devrait être au moins doublé. Le dispositif aura pour objectifs de récolter des données, suivre l'évolution de différents paramètres environnementaux à Lausanne et fournir des informations à la population et aux différentes parties prenantes. Des outils de visualisation et des indicateurs seront développés pour pouvoir interpréter et vulgariser les données récoltées notamment avec une carte des emplacements des capteurs et des paramètres mesurés. Afin de donner accès à la connaissance aux différents publics, un bilan annuel sera publié sur le site internet. Des projets participatifs continueront également d'être menés pour permettre à la population d'être sensibilisée sur ces thématiques.

« En capitalisant sur les premiers résultats de l'Observatoire de l'environnement et en le pérennisant, la Ville de Lausanne se dote d'un outil d'aide à la décision pour les politiques publiques locales et d'un moyen de promotion de la santé et de sensibilisation du public. Ce dispositif est un élément nécessaire pour un suivi de la qualité environnementale à Lausanne afin de lutter notamment contre les changements climatiques », commente Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

La Municipalité prévoit un crédit de CHF 200'000.– à prélever sur le préavis N°2019/33 « assainissement du bruit routier » à hauteur de CHF 100'000.– et sur le préavis N°2020/54 « Plan

¹ Lorsque la température de l'air ne descend pas en dessous de 20°C sur 24 heures

climat » également à hauteur de CHF 100'000.–. Le préavis N°2025/15 « Consolidation de l'Observatoire de l'environnement » sera soumis au Conseil communal.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 19 juin 2025